

SPECIALE RGPP



Editorial

de Claude BALAND
Préfet de région

La révision générale des politiques publiques est la réforme la plus ambitieuse de l'administration depuis 25 ans. Elle vise à regrouper et à simplifier les services territoriaux de l'Etat.

Ce regroupement veut simplifier l'accès des citoyens aux services publics et les accueillir à des guichets uniques. Par exemple, les associations n'auront plus qu'un seul interlocuteur.

Ce regroupement recherche également des économies de fonctionnement par la mutualisation des fonctions support et la suppression des doublons.

Je tiens à remercier tous les fonctionnaires de l'Etat qui ont fait un effort considérable d'adaptation pour faciliter cette réforme au profit des citoyens.

LA REFORME DE L'ETAT
TERRITORIALUN ETAT PLUS ABORDABLE,
PLUS EFFICACE, MOINS COÛTEUX

Au 1er janvier 2010, l'administration régionale et départementale de l'Etat connaît une mutation inédite.

De grandes directions régionales sont créées, autour d'enjeux majeurs tels que le développement durable, avec la DREAL, l'entreprise et l'emploi avec le DIRECCTE ou la cohésion sociale avec la DRJSCS.

L'administration départementale est réorganisée en fonction des besoins des citoyens sur le territoire, en 2 ou 3 directions.

Pour la région :

- **Passage de 82 à 32 sites** et de 73 000 à 55 000 m² de locaux
- **8 directions régionales** au lieu de 20
- **2 ou 3 directions interministérielles** par département
- **9 200 agents directement concernés** : 80 % affectés en département 20 % au niveau régional
- **Création de guichets uniques** pour les contribuables, les entreprises, les associations...

Quel que soit le périmètre, il s'agit d'abord de simplifier et de regrouper les administrations.

La grande majorité des agents conserve ses missions.



Vos contacts
quotidiens
restent
les mêmes

Nouvelle organisation régionale

Sous l'autorité du préfet de région, les **directions régionales** adaptent les politiques publiques nationales au Languedoc-Roussillon. Elles assurent le lien entre les ministères et l'administration départementale, chargée de la mise en œuvre. Elles disposent d'**unités territoriales** dans les départements.

Sous la présidence du préfet de région, les directions régionales se réunissent régulièrement, avec les préfets de département, au sein du **Comité de l'administration régionale (CAR)**.

Le Rectorat, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des finances publiques, qui ne sont pas placés sous l'autorité directe du préfet, sont associés au CAR.

Le **Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)**, placé auprès du préfet de région, coordonne l'action interministérielle et interdépartementale des services de l'Etat. Il dirige la plate-forme de gestion des ressources humaines de l'Etat. Il gère les fonds européens.

38 895 personnes

Rectorat

Le recteur dirige et coordonne les trois niveaux d'enseignement : primaire, secondaire et supérieur. Il a autorité sur tout le personnel enseignant.

Responsable du système éducatif dans l'académie, il l'anime en concertation avec les autres services de l'Etat, collectivités territoriales, entreprises, organisations socio-professionnelles.

Il est chancelier des universités.



Contact : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Christian PHILIP
Recteur

DREAL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

366 personnes,
dont 55 dans les
départements

La **direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement** symbolise la transversalité issue du Grenelle de l'environnement.

Dans une région en pleine expansion démographique, elle croise les compétences pour conjuguer les attentes contradictoires au cœur du développement durable : la compétitivité des territoires, le bien-être des hommes et la préservation de l'environnement.

Outre le logement, les énergies renouvelables, les infrastructures et transports, mais aussi l'eau, la biodiversité, les risques naturels et industriels... la DREAL apporte son expertise pour préparer le Languedoc-Roussillon au changement climatique.



Mauricette STEINFELDER
Directrice régionale

Missions reprises

- l'équipement (DRE)
- l'environnement (DIREN)
- l'énergie, les risques (DRIRE)

Contact : 04 34 46 64 11
www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

DIRECCTE POUR L'EMPLOI ET LES ENTREPRISES

427 personnes,
dont 301 dans les
départements

La **direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi** améliore le service aux entreprises par la mise en place d'un guichet unique.

Elle renforce et coordonne l'action de l'Etat en faveur de l'emploi et de la compétitivité des entreprises, dans le respect des réglementations du travail et la loyauté du commerce et de la concurrence.

Elle accompagne toutes les entreprises, quels que soient leur secteur et leur taille.

Missions reprises

- le développement économique et l'industrie (DRIRE)
- le travail, l'emploi, la formation professionnelle (DRTEFP)
- les inspections du travail
- la concurrence (DRCCRF)
- le tourisme (DRT)
- le commerce et l'artisanat (DRCA)
- le commerce extérieur (DRCE)
- l'intelligence économique

Alain SALESSY
Directeur régional



Contact : 04 30 630 630
www.environnement.gouv.fr

4 479 personnes
dans la région

DRFIP

**Direction régionale
des finances publiques**

La DRFIP a été créée en 2009.
Elle gère l'argent public depuis la
perception jusqu'aux dépenses.

Elle offre aux citoyens des guichets
fiscaux uniques sur tout le territoire.

Elle a un rôle d'expert et de conseil
pour l'Etat, les collectivités locales et
les acteurs économiques.



Contact : 04 67 15 75 15
www.minefi.gouv.fr

Nadine CHAUVIERE
Directrice régionale

315 personnes
dont 238 dans
les départements

ARS

Agence régionale de Santé

Créée courant 2010, elle intègre toute
la chaîne de la santé publique.

Objectif : garantir sur tout le
territoire l'accès à la prévention, aux
soins de ville et hospitaliers, aux
services médico-sociaux.



Contact : 04 67 07 22 46
www.sante-sports.gouv.fr

Martine Aoustin
Directrice régionale

DRJSCS POUR LES POPULATIONS

133 personnes

La direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale améliore la cohérence de l'Etat dans ses actions en faveur de la cohésion sociale, de la jeunesse et de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Elle contribue à la mise en oeuvre de la politique de la ville.



Jean-Pierre RIGAUX
Directeur régional

Missions reprises

- la cohésion sociale (ACSE)
- les affaires sociales (DRASS)
- la jeunesse et les sports (DRJS)

Contact : 04 67 07 20 07
www.construisonsensemble.org

DRAC POUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

132 personnes,
dont 39 dans les
départements

La direction régionale des affaires culturelles favorise l'accès à la culture. Ses principales missions concernent :

Elle favorise la prise en compte de la culture dans le développement économique régional.

- la préservation et la mise en valeur du patrimoine historique
- le soutien à la création artistique
- l'éducation artistique et la transmission des savoirs.



Didier DESCHAMPS
Directeur régional

Missions inchangées

Contact : 04 67 02 32 00
www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr

DRAAF POUR L'ALIMENTATION, L'AGRICULTURE ET LA FORÊT

232 personnes
dont 101 de
France Agrimer

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt a été créée le 1er janvier 2009.

Elle accompagne l'agriculture régionale dans les évolutions structurelles nécessaires, notamment pour la viticulture.

C'est une organisation resserrée autour de l'alimentation, l'agriculture, la forêt et les territoires ruraux. L'échelon régional de l'office agricole unique, **FranceAgrimer**, est intégré à la DRAAF.

Elle met en oeuvre les crédits européens et les plans de soutien des différentes filières.

Elle favorise une alimentation sûre, diversifiée et issue de productions durables.



Pascal AUGIER
Directeur régional

Missions étendues à l'alimentation et à celles de FranceAgrimer

Contact : 04 67 10 19 00
www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

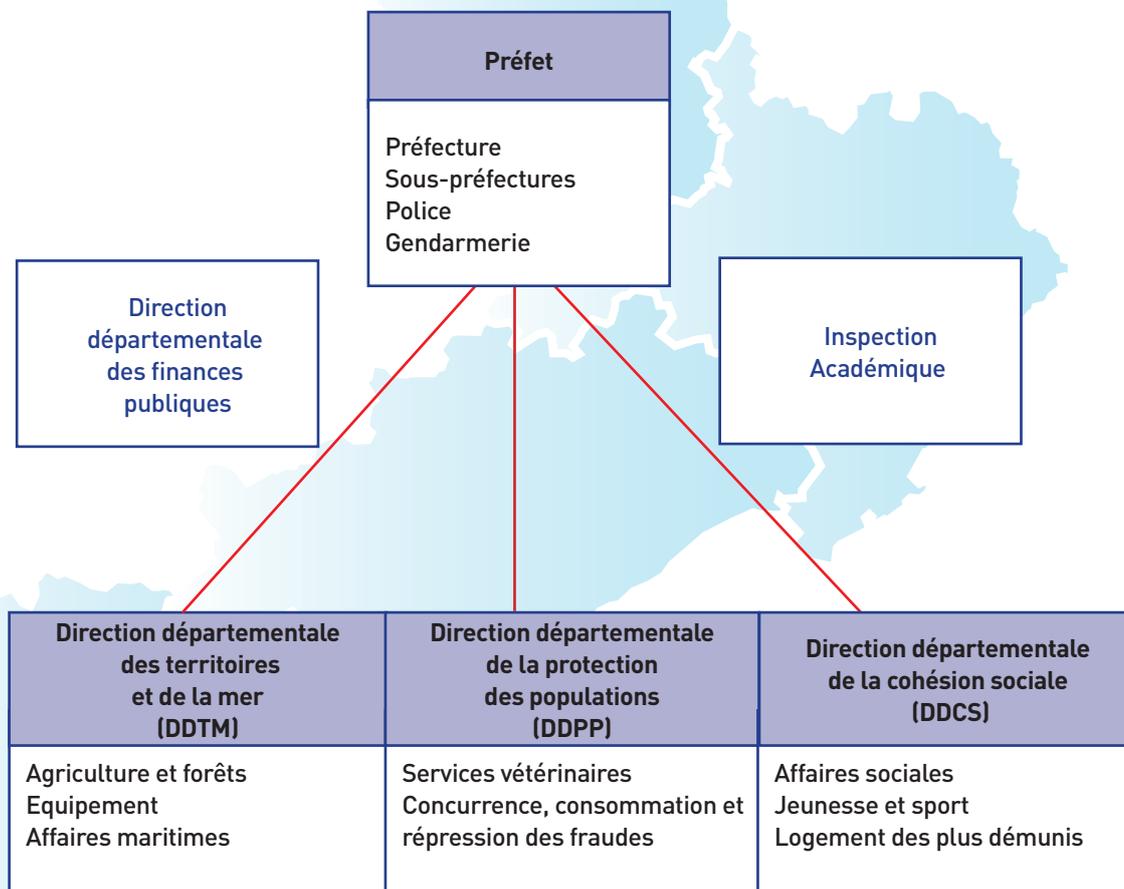
ORGANISATION DÉPARTEMENTALE

LES NOUVEAUX SERVICES INTERMINISTÉRIELS

L'administration départementale est organisée en fonction des besoins des populations.

Les administrations sont regroupées en 2 ou 3 directions départementales interministérielles, à côté de la Préfecture, selon des seuils de population. La grande majorité des agents départementaux conserve ses missions. Il s'agit surtout de simplifier les organisations et les regrouper autour de grandes missions.

Vos contacts quotidiens restent les mêmes



Dans l'Aude et la Lozère, la DDPP et la DDCS sont regroupées en un seul service, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

Les 4 départements littoraux disposent d'une direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), la Lozère d'une direction départementale des territoires (DDT).

Les nouveaux chefs de service départementaux interministriels

Gard	DDTM Jean-Pierre SEGONDS 04 66 62 62 00	DDPP Elisabeth PERNET 04 66 29 22 00	DDCS Serge DELHEURE 04 66 76 80 00
Hérault	DDTM Mireille JOURGET 04 67 20 50 00	DDPP Marie-José LAFONT 04 67 34 29 70	DDCS Isabelle PANTEBRE 04 67 61 61 27
Pyrénées-Orientales	DDTM Georges ROCH 04 68 38 10 01	DDPP Patrice LANGIN 04 68 66 27 00	DDCS Eric DOAT 04 68 35 50 49
Aude	DDTM Jean-Luc DAIRIEN 04 68 10 31 00	DDCSPP Marie-José CHABBAL 04 68 11 16 40	
Lozère	DDT Jean-Pierre LILAS 04 66 49 41 00	DDCSPP Emmanuel MOULARD 04 66 49 14 20	

Contact : Préfecture de région Languedoc-Roussillon - 34 Place des Martyrs de la Résistance - 34000 Montpellier Tél. : 04 67 61 61 61
 Directeur de publication : Jean-Christophe BOURSIN, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales - Rédactrice en chef : Sandrine DEMOULIN
 Crédits photo : Rectorat, DREAL, DIRECCTE, DRFIP, ARS, DRJSCS, DRAC, DRAAF

Nous écrire : communication@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr